



Règlement Trophée Seniors de Crécy

Mardi 15 et Mercredi 16 Juin 2021

Crécy Golf Club

Route de Guérard

Crécy La Chapelle - 77580

Tél. : 0164753444

Mail : info@domainedecrecy.com

www.domainedecrecy.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours Vignoly (A.Palmer) du Golf de Crécy

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : 15,0

Une série Dames - Index maximum : 18,0

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2021 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au **Dimanche 31 mai minuit**. Toutes les inscriptions se font sur notre site internet : <https://www.domainedecrecy.com/golf/competitions/trophee-senior-2/>

La liste des joueurs retenus sera publiée au le Samedi 05 juin 2021.

Droits d'engagement :

- Tarif abonné du club : 30€
- Tarif visiteur : 80€

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 incluant 33 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Trophées Seniors/Vétérans : Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8h30 dans l'ordre des index.

Deuxième tour : premier départ à 8h30 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Toutes ces informations seront disponibles sur le site internet de la Fédération Française de Golf.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par 73, Slope 136

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par 73, Slope 130

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vademécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 17 et 18...

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers seniors messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières seniors dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au restaurant du golf le dernier jour de l'épreuve.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

Il sera composé d'un représentant du club, d'un représentant de la Ligue et des arbitres de l'épreuve.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).